34.3.B.22

LETTRE DU PERE L. A MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE ***.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

MONSEIGNEUR,

JE ſuis bien redevable à V. G. de l'inquiétude que ſemble luy cauſer tout ce qu'on affecte de répandre dans le public au ſujet de mon ouvrage ſur le Nouveau Teſtament. Ces ſortes de bruits, à force de les voir démentis par l'évenement, ne font plus gueres d'impreſſion dans le monde : & c'eſt, MONSEIGNEUR, un effet de vôtre bonté particuliere pour moi, qu'ils attirent encore vôtre attention. Mais par cette raiſon-là même je dois & je vais eſſaïer de vous raſsûrer aujourd'hui pour toûjours.

Avant que le livre parût, l'on n'a rien omis pour me groſſir le danger à quoy je m'expoſerois en le laiſſant publier. Le livre du P. Queſnel, me diſoit-on, a des défenſeurs à l'infini; & perſuadez qu'ils ſont, que vous avez voulu vous élever ſur ſes ruines, ils tomberont ſur vous ſans ménagement. Quelque exactitude que vous apportiez à revoir vôtre Ouvrage, vous ne ſçauriez en apporter aſſez, pour ne point donner de priſe à des gens piquez, & pour leur échapper abſolument. On examinera toutes vos propoſitions dans la derniere rigueur; on peſera toutes vos paroles au poids de la plus ſévére critique; vous vous verrez

Digitized by Google

accablé de remarques, de ſatyres, ſans ſçavoir à qui répondre.

A ces motifs de crainte, voici, MONSEIGNEUR, ce que j'oppoſois. Il eſt un public équitable, diſois-je, qui juge ſans paſſion, qui ne ſe laiſſe point emporter aux préjugez : c'eſt pour ce public que j'ay fait mon livre, c'eſt à luy que je le donne. Je n'attaque point celui du P. Q. je le laiſſe tel qu'il eſt : & quand il ſeroit tel qu'il doit être, le mien peut encore paroître utile; nous avons travaillé le P. Q. & moy ſur le même ſujet, & en partie ſur le même plan : mais nous ne nous rencontrons point dans le reſte; nous ne penſons point, nous ne nous exprimons point l'un comme l'autre. Il convient qu'il y ait en chaque genre & ſur les mêmes matieres des écrits de diverſes mains : ne fût-ce que pour contenter les goûts différens. Mon Ouvrage n'a de lui-même rien de commun avec les affaires préſentes, que je ne devois, ni ne pouvois prévoir il y a plus de cinq ans, quand je le commençay; & il eſt toûjours permis à un Auteur Catholique de publier un livre de pieté, lorſqu'il ne renferme rien, qui ne ſoit bon, & qui ne convienne à tous les temps. Je ne dois pas arrêter un ouvrage que j'ay compoſé en eſprit de paix, & qui de ſoi ne ſçauroit juſtement offenſer perſonne : je dois ſeulement le rendre le plus édifiant, & le moins défectueux qu'il m'eſt poſſible.

Telles ſont, MONSEIGNEUR, les reflexions qui m'ont mis à l'épreuve de la frayeur, que l'on ſembloit prendre à tâche de m'inſpirer : & juſqu'à cette heure, je n'ay pas lieu de me repentir de ne m'être pas laiſſé trop épouvanter. L'ouvrage ſe debite depuis pluſieurs mois. Ceux qui le liſent, paroiſſent le lire avec goût & avec fruit. Enfin je n'ay encore éprouvé aucune de ces contradictions que l'on me prédiſoit comme certaines.

Ce n'eſt pas qu'on ait abſolument ceſsé de vouloir m'allarmer, & que de temps-en-temps l'on ne m'annonce de bouche ou par écrit quelque orage à eſſuïer. L'un m'aſsûre que je vais être denoncé à l'aſſemblée du Clergé, & que la denonciation eſt toute prête; l'autre que l'on avance dans l'examen du livre, & qu'on le trouve auſſi repréhenſible que celui du P. Q. Vôtre préface, me dit-on, eſt la juſtification du P. Q. on travaille à le démontrer. On rimprime l'écrit à quatre colomnes, avec une cinquiéme colomne, qui n'eſt qu'un recueïl de vos propoſitions, toutes conformes à celles que le Pape a condamnées dans les *Reflexions morales*. Pluſieurs Evêques vont ſe joindre pour fermer à vôtre livre l'entrée de leurs Dioceſes.

Voilà, Monſeigneur, ce qu'on me dit, ce qui s'écrit dans toutes les parties du Royaume, & au delà; mais ce que je regarde comme autant de fauſſes allarmes que l'on s'étudie à me donner. Car toutes ces choſes fâcheuſes dont on me menace, je les réduis à trois: ſçavoir la cenſure des Juges de la doctrine, les ſatyres & les déclamations du Parti, la critique des perſonnes neutres, qui jugeroient du livre ſans interêt & ſans prévention. Or je me flatte en premier lieu d'eviter la cenſure des Juges de la doctrine: voici pourquoy.

La conſcience me rend ce double témoignage, & que je n'ay gueres eu d'occaſion d'établir les dogmes Catholiques, que je ne l'aye fait de mon mieux; & que je n'ay rien avancé que je ſçûſſe ou que je ſoupçonnaſſe même être contraire aux déciſions de l'Egliſe. Mais j'ay d'ailleurs lieu de croire qu'il ne m'eſt rien effectivement échapé, qui tout bien peſé, doive m'attirer un jugement de rigueur. Car j'ay compoſé

l'ouvrage avec beaucoup d'attention, pleinement convaincu qu'il en demandoit beaucoup, & par lui même, & par les circonſtances des temps. Pluſieurs Prélats d'une capacité reconnuë, beaucoup d'habiles Theologiens l'ont lû dans le même eſprit. J'y ay fait tous les changemens qu'on a jugez neceſſaires, & je n'ay remis à la ſeconde édition que ceux qui ont paru peu importans. De pareilles meſures, MONSEIGNEUR, n'on-t-elles pas dequoy me raſſûrer ?

Il ſe pourroit faire malgré cela, que le Parti, ainſi qu'on le publie, eût ajouté à ſon écrit à quatre colomnes une cinquiéme colomne des propoſitions, où ſelon luy j'aurois donné dans les ſentimens condamnez par la Bulle: car que n'eſt-il point capable de hazarder ? Mais de mon côté, puis-je me perſuader qu'il l'ait pû faire autrement qu'à ſa honte ? Penſant ſur les matieres dont il s'agit, tout autrement que le P. Q. comment ſeroit-il arrivé que je me fuſſe pourtant énoncé comme luy ; ou qu'il ſe trouvât condamné, s'il ne s'étoit énoncé que comme j'ay fait ? Toutes ces propoſitions de mon livre qu'on prétendroit être les mêmes que celles du P. Q. comment auroient-elles echapé à l'attention de tant de Prélats & de Théologiens qui l'ont lû ? Ainſi le Parti ne peut avoir ſongé à ſon ordinaire, qu'à faire illuſion par un faux parallele de mes propoſitions avec celles du P. Q. comme il a tâché de faire par le faux parallele des propoſitions du P. Q. avec la doctrine des Peres.

Mais, MONSEIGNEUR, ce qui me raſſûre ſur tout contre ce que l'on voudroit me faire craindre de la part des Juges de la doctrine, c'eſt la déclaration que j'ay faite à la tête du livre, que j'étois prêt de reformer ce qui me ſeroit echapé de repréhenſible,

& que je ſçaurois gré à ceux qui voudroient bie
me le faire remarquer. Aprés un engagement auſ
ſolemnel, dois-je penſer qu'aucun Tribunal Eccle
ſiaſtique voulût proceder contre moy à la rigueur
au cas que je n'euſſe point été encore auſſi exact
que j'ay tâché de l'être, & que je crois véritable
ment l'avoir été ? Non, je me tiens aſſûré au contra
re d'être reçû à me corriger moy-même, quelqu
ſévére que fût le Tribunal où je pourrois être déféré
Il me ſemble même que je me conſolerois aiſémen
de l'être : non pour avoir enſeigné volontairemen
l'erreur, ce que je ſuis bien certain de n'avoir pas fait
mais pour avoir dit plus que je n'aurois penſé &
voulu dire. Ce ſeroit dans ma peine un plaiſir pou
moy d'expliquer, de condamner, de reformer, c
qui auroit paru devoir être expliqué, condamné
reformé : car je ne ſçai s'il n'y a point plus de gloir
à montrer l'exemple d'une pareille docilité, qu'à avoi
fait un livre irrepréhenſible.

Mais ne dois-je pas craindre au moins les ſatyres &
les declamations du Parti ? Quant aux ſatyres, je croi
ces Meſſieurs trop aviſez, pour le prendre ſur le to
railleur. La Dénonciation qu'un inconnu a faite de
Reflexions morales à l'Academie Françoiſe ; & où
ſe borne à en examiner ſeulement quatre chapitres
montre aſſez combien ce livre eſt un riche fonds pou
un Auteur qui ſçauroit tant ſoit peu rire aux déper
d'un autre. Ainſi je n'ay pas lieu d'apprehender qu
les amis du P. Q. croient devoir ſe venger par de
railleries.

Il faut donc pour m'attaquer qu'ils ayent recou
aux déclamations & aux invectives. Mais depuis qu'i
ont trouvé le Pelagianiſme & la Morale relâche
dans les Conſtitutions Apoſtoliques, les lieux co

nuns ſur ce ſujet ne ſçauroient plus être regardez
ue comme ceux des Miniſtres Proteſtans ſur les pré-
endus abus de l'Egliſe Romaine. Que les défen-
eurs du P. Q. faſſent une auſſi nette profeſſion de
oy ſur le Janſeniſme, que je l'ay faite ſur le Pela-
ianiſme, & que je la feray en toute occaſion; qu'ils
dherent auſſi ſincerement que moy aux déciſions
e l'Egliſe ſur toutes les regles de mœurs que ces
éciſions renferment : c'eſt ſur quoi je leur donne le
éfi ; ce que je voudrois cependant de tout mon
œur qu'ils vouluſſent faire. Ils ſignent le Formu-
ire ſans croire hérétique la doctrine de Janſenius;
Egliſe a declaré que c'eſt-là un parjure : qu'ils
iſſent voir de leur côté que dans mon livre je don-
e atteinte à aucune des regles de mœurs reçûë dans
'Egliſe. C'eſt ce qu'ils ne feront point ; & ce qu'il
udroit qu'ils fiſſent pourtant, s'ils ne vouloient
oir tomber leurs declamations ſans autre effet que
e montrer leur emportement.

Ainſi, MONSEIGNEUR, je ne ſçaurois plus avoir
craindre qu'une critique de mon livre telle que
uelque Ecrivain déſintereſſé & ſans prévention la
ut faire; & cette critique, je ne la crains en aucune
aniere. Eſt-ce que je crois le livre ſans défauts ? A
ieu ne plaiſe que je préſume ainſi de moy ! Je le
ai trop bien, l'attention d'un Auteur ne ſçau-
it être toûjours la même dans le cours d'un
ng ouvrage. La pareſſe fait qu'on ſe neglige,
mour propre qu'on ſe ſéduit, l'humeur qu'on
nſe & qu'on s'exprime moins heureuſement. Tan-
t c'eſt la memoire qui trompe un écrivain, tan-
t c'eſt le jugement ou le goût qui l'abandonnent.
i il croit ſçavoir ce qu'il ne ſçait point, là il croit
plus ou moins qu'il ne dit en effet. En un mot,

il y a des livres qui ne valent pas la peine d'être critiquez : mais il n'en eſt aucun qui ne puiſſe l'être.

Pourquoi donc ne crains-je point la critique pour mon Ouvrage ? c'eſt que j'aime l'ouvrage ſans aveuglement, & que je voudrois en connoître tous les défauts pour en réformer au moins une partie, ſi je ne puis les réformer tous. Oüi je me ſens dans la diſpoſition de lire une critique, comme je ferois les remarques d'un ami, d'en profiter avec ſoin, d'en temoigner publiquement ma reconnoiſſance à l'Auteur. Je me tiendrois même obligé par ceux qui trouvant des endroits foibles dans l'ouvrage, m'en fourniroient de meilleurs à y ſubſtituer, & je leur en ferois honneur. Auſſi bien, MONSEIGNEUR, ce livre n'eſt pas tellement de moy, que je n'en doive une partie conſiderable à quelques-uns de mes Confreres qui ont bien voulu me rendre maître de leur travail, pour le joindre au mien. J'ay toujours tâché de n'avoir d'autres vûës dans mon ouvrage, que de ſervir l'Egliſe: & quand on ne cherche que le bien, on ſe ſoucie peu par qui le bien ſoit fait, pourvû qu'il ſe faſſe.

Ce ſont-là, MONSEIGNEUR, & mes penſées, & mes diſpoſitions par rapport aux bruits que l'on répand, & aux menaces que l'on me fait: ay-je tort de ne m'effrayer pas? Je ne ſçaurois aprés tout deviner juſte ſur le parti que prendront les autres; mais j'oſe me répondre de ne faire rien qui démente la ſituation où je viens de me repréſenter. J'ay l'honneur d'être avec le plus profond reſpect, &c.